

Séance du mercredi 04 Septembre 2024

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Lons légalement convoqué, s'est réuni le mercredi 04 septembre 2024 à 17h 00 à l'Hôtel de Ville de Lons, sous la présidence de Nicolas PATRIARCHE, Président du C.C.A.S.

PRÉSENTS : M. le Président, Mme DALÉAS, Mme BLEAU-VERDIER, Mme CASTERA, Mme LARRIBAU, Mme MAURIN, Mme SANCHEZ, Mme VANCAUWENBERGE,

ABSENTES EXCUSÉES: Mme ZINT, Mme MOLINA, Mme MAZILIE,

Avant approbation du précédent compte rendu, M. le Président demande s'il y a des remarques sur le contenu.

Aucune remarque n'est formulée.

A/ AIDE FINANCIÈRE

Dossier n° 1 :

Sollicite le CCAS pour une aide financière de 180 € pour un abonnement Idélis pour 6 mois pour une personne demandeur d'emploi imposable dont le coût annuel est de 320 € (soit 160 € pour six mois)

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ A HAUTEUR DE 100 € pour une durée de six mois.

Dossier n° 2 :

Sollicite le CCAS pour une aide financière de 400 € pour une participation aux frais d'aménagement d'un véhicule Personne à Mobilité Réduite.

REJET A L'UNANIMITÉ – Les membres du Conseil d'Administration ont considéré que cette demande d'aide ne correspond pas aux missions premières du CCAS qui intervient, selon le règlement des aides sociales facultatives prioritairement pour des aides de première nécessité. Par ailleurs, les membres du Conseil d'Administration considèrent que la part des ressources correspondant au reste à vivre ne nécessite pas en l'état actuel une intervention financière.

Dossier n° 3:

Sollicite une aide financière de 700 € pour la bourse au permis de conduire.

ACCORDÉ A L'UNANIMITÉ à hauteur de 700 € (QF 70%)

B/ INFORMATIONS DIVERSES

- Inscription des membres pour le repas de la Semaine Bleue
 - Présentation du colis de Noël : le choix de Monsieur le Maire, Président du CCAS, a été, pour cette année 2024, de passer par un marché sans publicité et sans mise en concurrence, comme permis par le Code de la Commande Publique.
- Monsieur le Président du CCAS rappelle également qu'un colis par foyer fiscal est offert aux lonsois de 70 ans et plus ayant leur résidence principale sur la commune.

La séance est close à 17h 40 l'ordre du jour étant épuisé.

Le prochain CA aura lieu le 16 octobre 2024 à 17 H 00